

Département de la Haute Loire
AIDE AUX LOYERS PROFESSIONNELS DES TRES PETITES ENTREPRISES
IMPACTEES PAR LA CRISE DU COVID-19

ATTESTATION (1)

Je soussigné(e),....., expert-comptable, représentant la
Société Cabinet, atteste par la présente :

↳ Que l'entreprise emploie moins de 11 salariés,

↳ Que sur la période du sur la période du 1^{er} mars 2020 au 30 juin 2020, la perte du chiffre
d'affaires mensuel de l'entreprise est supérieure ou
égale à 50% par rapport à la même période de l'année précédente (pour les entreprises
dont la création est postérieure au 1^{er} mars 2019, par rapport à la période comprise entre
la date de création et le 1^{er} mars 2020).

Fait à

Le

Pour servir et valoir ce que de droit

.....

Expert-comptable

Signature

(1) Si l'entreprise n'a pas de comptable, cette attestation est à produire par le dirigeant